La réciprocité
Analyse conceptuelle

Sommaire *(Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)*

I. La réciprocité au fondement de la relation 1
II. Réciprocité n'est pas restitution de l'équivalent 2
III. Ambiguïtés de la réciprocité 5
III.1. L'alliance et la domination 5
III.2. Le tiers-exclu 5
III.3. La réciprocité, sagesse du lien 6

I. La réciprocité au fondement de la relation

L'échange requiert, en son fondement, une relation de complémentarité réciproque : l'un a ce dont l'autre a besoin et réciproquement. Si les deux manquaient de la même chose, il ne pourrait pas y avoir d'échange. Ou, plus radicalement, si les deux manquaient sans disposer en contre-partie d'un bien susceptible d'intéresser l'autre, l'échange serait impossible. Ainsi peut-on affirmer que la conscience du besoin de l'autre est la condition de possibilité de l'échange. Et cela en deux sens : la conscience que j'ai de ce dont l'autre a besoin et la conscience du besoin que j'ai moi-même de l'autre. Nous sommes ici au cœur de la réciprocité : une relation bilatérale qui se constitue nécessairement par l'articulation de deux points de vue distincts ; ma visée de l'autre doit s'accompagner de la visée de l'autre sur moi.

En ce sens, la réciprocité est comme le fondement naturel de la relation. Elle peut être comprise comme une loi non écrite, antérieure aux lois positives, dont elle est le fondement toujours requis : *« avant qu'il y ait des lois faites, il y avait des rapports de justice possibles. Dire qu'il n'y a rien de juste ni d'injuste que ce qu'ordonnent ou défendent les lois positives, c'est dire qu'avant qu'on eût tracé de cercle, tous les rayons n'étaient pas égaux. Il faut donc avouer des rapports d'équité antérieurs à la loi positive qui les établit. Comme par exemple que s'il y avait des êtres intelligents qui eussent reçu quelque bienfait d'un autre être, ils devraient en avoir reconnaissance […] ; qu'un être intelligent qui a fait du mal à un être intelligent mérite de recevoir le même mal. »* (Montesquieu *Esprit des lois* I,1)La réciprocité contient en elle la forme même de la justice. Elle peut être tenue pour une loi naturelle**,** *« la loi de la lumière naturelle qui veut que nous fassions à autrui ce que nous voudrions qu'on nous fit. »* (id. X,3).

La réciprocité peut conduire à l'appréciation de l'équivalence entre les biens échangés : pour éviter la dissymétrie, il faut que je cède l'équivalent de ce que je reçois. Toutefois, la réciprocité ne se confond pas avec la compensation symétrique et simultanée.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 4 pages.

Culture Générale

La réciprocité

Analyse conceptuelle

II. Réciprocité n'est pas restitution de l'équivalent

Le système du *« donnant-donnant »* est une forme de réciprocité qui, non seulement, n'en exprime pas toute l'essence, mais encore tend à en restreindre considérablement le sens. En effet, le donnant-donnant abolit rapidement la relation, peut se contenter d'une simple mesure des choses sans prise en compte des personnes qui échangent et de la valeur symbolique de ce qui est échangé. Si tel était le cas, l'échange ne serait qu'interaction mécanique : de même qu'une cause génère nécessairement un choc en retour, de même, la cession d'un bien est nécessairement liée à un retour en raison des lois du marché.

La réciprocité ne limite donc pas à la restitution de l'équivalent ; elle a sa vérité dans le « rendre » qui n'est pas un retour de la chose mais un mouvement du récipiendaire par lequel il reconnaît le lien de dépendance. La langue française donne de modalités très différentes à ce verbe, le posant au fondement de relations de types très différents.

« Rendre hommage », c'est manifester publiquement en vertu de signes conventionnels la considération que l'on peut avoir pour une personne publique. L'hommage rendu au grand homme est une façon de signifier un retour de ce qui lui est dû sans nier la dissymétrie, sans prétendre être quitte. La forme de la réciprocité apparaît ici puisque rendre hommage consiste à s'inscrire dans une relation de retour, dépasser la passivité d'une réceptivité sans conscience.

« Rendre grâce » exprime la reconnaissance. En tout premier lieu, la reconnaissance n'est pas réciproque : elle est simplement connaissance explicitée, aveu. Dire que l'on *doit* la vie à ses parents est d'abord simplement un constat de dette, un aveu de dépendance ontologique, qui ne peut, sous ce simple rapport, comprendre l'exigence de la restitution. Ce n'est qu'en second lieu que le constat de la dette suscite un mouvement de retour : la situation de récipiendaire conscient invite à prendre sa part du reçu, à l'assumer par une réappropriation volontaire. Ainsi, rendre grâce ne consiste pas à restituer l'équivalent du reçu mais simplement à le reconnaître comme tel et, par là, à instaurer une relation. La reconnaissance devient alors gratitude ; elle peut se manifester par la volonté de déployer les potentialité de ce qui a été reçu : le disciple rend grâce à son maître en le dépassant grâce à lui ; les enfants rendent grâce à leurs parents de la vie donnée en la vivant de façon effective, ce qui peut passer par la transmission de la vie. Dans tous ces cas, il y a un mode de réciprocité dans la dissymétrie : le rendu n'est pas l'équivalent, mais il n'est pas non plus illusoire ou inexistant. Il existe comme action qui répond à la réceptivité.

« Rendre service » : curieuse expression qui situe celui qui « donne un coup de main » en débiteur, comme si celui qui a l'initiative du service était en situation de restituer un dû. Il y a sans doute une certaine vérité ici : rendre service, c'est d'une certaine façon répondre à un appel au moins implicite de l'autre : dans la mesure où nous partageons la même condition, sa détresse m'enjoint de lui « prêter main forte ». Rendre service, c'est en quelque sorte se reconnaître soi-même comme débiteur, se savoir ontologiquement dépendant : même si celui à qui on rend service ne nous a pas lui-même rendu service, la

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.